

# Fiche descriptive sur le vaccin contre la COVID-19

## Populations prioritaires et distribution du vaccin

L'Ohio a commencé à distribuer des vaccins contre la COVID-19 efficaces et sûrs dans tout l'État à ceux qui choisissent de se faire vacciner. Le processus de développement du vaccin contre la COVID-19 comportait des étapes comparables à celles utilisées pour développer des vaccins antérieurs, tels que le vaccin contre la grippe ou la rougeole. Alors que les vaccins contre la COVID-19 étaient élaborés progressivement en suivant le processus minutieux d'obtention d'une autorisation d'utilisation d'urgence sanitaire (EUA) auprès de la Food and Drug Administration (FDA), l'État a commencé de manière stratégique et précautionneuse à distribuer les vaccins aux habitants de l'Ohio les plus à risque. Cette distribution est régie par les recommandations émanant des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention - CDC), du Comité de conseil sur les pratiques de vaccination (Advisory Committee on Immunization Practices - ACIP) et est guidée par les Académies nationales de sciences, d'ingénierie et de médecine (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine - NASEM).

### L'approche progressive de l'Ohio

Les objectifs de l'Ohio sont clairs : sauver des vies et faire en sorte que les élèves retournent à l'école. Comme les stocks de vaccin sont limités, l'Ohio suivra une approche progressive dans la gestion de la vaccination. Au cours de la première étape de vaccination, la priorité sera donnée aux personnes présentant le risque le plus élevé, ainsi qu'aux professionnels de santé essentiels et au personnel prenant soin des patients atteints de la COVID-19. La vitesse à laquelle l'Ohio passera d'une étape à l'autre dépendra essentiellement du nombre de doses de vaccin disponibles. L'approvisionnement augmentant, les vaccins contre la COVID-19 seront disponibles pour tous les habitants de l'Ohio qui choisissent de se faire vacciner.

- **Étape 1 (Approvisionnement limité)** – Le vaccin est disponible en stock limité et ne sera disponible que pour des populations spécifiques pour qui il est crucial de se faire vacciner. L'Ohio se concentrera sur la vaccination de ceux qui sont le plus à risque, ainsi que sur les professionnels de santé essentiels et le personnel prenant soin des patients atteints de la COVID-19.
- **Étape 2 (Augmentation de l'approvisionnement)** – La disponibilité du vaccin augmente et celui-ci peut être offert à un plus grand groupe de populations spécifiques qui choisissent de faire vacciner.
- **Étape 3 et 4 (Le vaccin est largement disponible)** – Une fois que le vaccin sera largement disponible, l'Ohio continuera à vacciner ses habitants de manière stratégique si ceux-ci choisissent de le faire.

### Étape 1A

Au cours de l'étape 1A, qui a débuté le 14 décembre 2020, la priorité a été donnée aux personnes vulnérables qui vivent en grande proximité, ainsi qu'à celles qui prennent soin d'elles :

- Les professionnels de santé et le personnel se trouvant quotidiennement impliqués dans les soins aux patients COVID-19.
- Les résidents et le personnel des EHPAD.
- Les résidents et le personnel des établissements résidentiels médicalisés.
- Les patients et le personnel des hôpitaux psychiatriques publics.
- Les personnes présentant des troubles du développement et celles présentant des troubles mentaux, y compris des troubles liés à l'abus de drogues ou d'alcool, qui vivent en foyers, en établissement résidentiel, ou en centres, ainsi que le personnel de ces lieux.
- Les résidents et le personnel des deux foyers publics de vétérans de l'Ohio.
- Les intervenants d'urgence.

### Étape 1B

Au cours de l'étape 1B, l'attention continuera à se porter sur la protection des personnes à haut risque, ainsi que sur le retour en classe des élèves de la maternelle à la terminale avant le 1er mars. Cette étape comprendra de manière spécifique :

- Les habitants/es de l'Ohio, âgés/es de 65 ans et plus.
- Les habitants de l'Ohio présentant des pathologies congénitales ou de développement sévères, des maladies précoces ou héréditaires, à savoir la paralysie cérébrale ; le spina bifida ; une maladie cardiaque congénitale sévère ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; un diabète sévère de type 1 ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; des troubles héréditaires du métabolisme incluant la phénylcétonurie ; des troubles neurologiques sévères incluant l'épilepsie, l'hydrocéphalie et la microcéphalie, des troubles génétiques sévères incluant le syndrome de Down, le syndrome de l'X fragile, le syndrome de Prader-Willi, le syndrome de Turner, et la dystrophie musculaire ; des maladies sévères du poumon, incluant l'asthme ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée, ainsi que la fibrose kystique ; la drépanocytose ; la thalassémie alpha et bêta ; ainsi que les patients ayant subi une greffe d'organes entiers. Si vous ou votre entourage pensez correspondre à cette catégorie, vous devez contacter le Conseil pour les troubles du développement de leur région, qui vous aidera à organiser les vaccinations.
- Les adultes ou les employés/es des écoles allant de la maternelle jusqu'à la terminale qui souhaitent occuper ou conserver un poste dans l'enseignement en présentiel ou hybride.

Les vaccinations de l'étape 1B ont débuté la semaine du 19 janvier. Le Gouverneur DeWine a annoncé le lancement d'un système à plusieurs niveaux afin d'offrir une vaccination aux quelques 2,2 millions de personnes éligibles au vaccin à ce stade, en commençant par les personnes âgées de 80 ans et plus.

Lorsqu'un nouveau groupe d'âge commence à se faire vacciner, les vaccinations du groupe d'âge précédent ne seront peut-être pas terminées. La distribution du vaccin prendra quelques semaines compte tenu des doses disponibles limitées.

- 19 janvier 2021 – Les habitants/tes de l'Ohio âgés/es de 80 ans et plus.
- 25 janvier 2021 – Les habitants/tes de l'Ohio âgés/es de 75 ans ou plus ; les personnes présentant un trouble intellectuel ou du développement **ET** l'une de ces pathologies : la paralysie cérébrale ; le spina bifida ; une maladie cardiaque congénitale sévère ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; un diabète sévère de type 1 ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; des troubles héréditaires du métabolisme incluant la phénylcétonurie ; des troubles neurologiques sévères incluant l'épilepsie, l'hydrocéphalie et la microcéphalie ; des troubles génétiques sévères incluant le syndrome de Down, le syndrome de l'X fragile, le syndrome de Prader-Willi, le syndrome de Turner, et la dystrophie musculaire ; des maladies sévères du poumon, incluant l'asthme ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée, ainsi que la fibrose kystique ; la drépanocytose ; la thalassémie alpha et bêta ; ainsi que les patients ayant subi une greffe d'organes entiers. Si des personnes pensent correspondre à cette catégorie, elles doivent contacter le Conseil pour les troubles du développement de leur région, qui les aidera à organiser les vaccinations.
- 1er février 2021 – Les habitants/es de l'Ohio, âgés/es de 70 ans et plus ; les employés/es des écoles de maternelle jusqu'à la terminale qui souhaitent occuper ou conserver un poste dans l'enseignement en présentiel ou hybride.
- 8 février 2021 – Les habitants/es de l'Ohio, âgés/es de 65 ans et plus.
- 15 février 2021 – Les habitants/tes de l'Ohio présentant des pathologies congénitales ou de développement sévères, des maladies précoces ou héréditaires, à savoir la paralysie cérébrale ; le spina bifida ; une maladie cardiaque congénitale sévère ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; un diabète sévère de type 1 ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée ; des troubles héréditaires du métabolisme incluant la phénylcétonurie ; des troubles neurologiques sévères incluant l'épilepsie, l'hydrocéphalie et la microcéphalie, des troubles génétiques sévères incluant le syndrome de Down, le syndrome de l'X fragile, le syndrome de Prader-Willi, le syndrome de Turner, et la dystrophie musculaire ; des maladies sévères du poumon, incluant l'asthme ayant nécessité une hospitalisation au cours de l'année passée, ainsi que la fibrose kystique ; la drépanocytose ; la thalassémie alpha et bêta ; ainsi que les patients ayant subi une greffe d'organes entiers. Si vous ou votre entourage pensez correspondre à cette catégorie, vous devez contacter le Conseil pour les troubles du développement de leur région, qui vous aidera à organiser les vaccinations.

Les bénéficiaires du vaccin doivent être âgés/es de 16 ans ou plus pour être éligible au vaccin Pfizer, et âgés/es de 18 ans ou plus pour le vaccin Moderna. Le Conseil pour les troubles du développement le plus proche contactera les personnes qui répondent aux critères d'éligibilité afin d'organiser les vaccinations. Ces Conseils travailleront en partenariat avec les hôpitaux pour enfants ainsi qu'avec des départements de santé régionaux sur le calendrier vaccinal. Seules les personnes de cette population, travaillant avec le Conseil pour les troubles du développement le plus proche, seront éligibles à la vaccination à cette période.

### Comment trouver un prestataire pour la vaccination ?

Les habitants/tes de l'Ohio doivent consulter les sites web des départements de santé régionaux et de l'EMA (European Medicine Agency) afin d'en apprendre davantage sur la vaccination dans leur communauté ou pour s'enregistrer afin de recevoir des mises à jour de la part du département de santé le plus proche. Les groupes définis par âge se feront vacciner au sein des départements de santé régionaux, des hôpitaux, des centres de santé titulaires d'une autorisation fédérale, ainsi que dans certaines pharmacies. Les prestataires pour les autres publics ne sont pas encore connus. Une recherche de lieux de vaccination à travers tout l'État est disponible sur [vaccine.coronavirus.ohio.gov](https://vaccine.coronavirus.ohio.gov), permettant aux habitants/tes de l'Ohio d'effectuer une recherche par comté et par code postal, pour trouver un prestataire dans leur région qui puisse administrer le vaccin.

### Étapes à venir

Le plan de distribution vaccinale destiné aux futures populations prioritaires est encore en cours d'élaboration et sera annoncé publiquement une fois finalisé. Lorsque davantage d'informations seront disponibles concernant les personnes pouvant bénéficier du vaccin et à quel moment elles le pourront, nous communiquerons ces informations de façon publique par l'intermédiaire des médias, ainsi que sur [coronavirus.ohio.gov/vaccine](https://coronavirus.ohio.gov/vaccine).

Le vaccin a démontré qu'il prévenait la COVID-19 et qu'il diminuait la gravité de la maladie chez les personnes ayant contracté le virus. Vacciner une grande partie des habitants/tes de l'Ohio aidera à éviter des hospitalisations lourdes, ainsi que des décès.

Utiliser tous les outils disponibles afin d'éviter la propagation du virus reste essentiel jusqu'à ce qu'un nombre conséquent d'habitants/tes de l'Ohio puisse être vacciné. Continuer à porter des masques qui couvrent la bouche et le nez, ainsi qu'à respecter la distanciation sociale réduira vos risques d'être exposé/e ou de propager le virus. Des mesures adéquates de prévention, associées au vaccin, fourniront la meilleure protection contre la COVID-19.

*Mis à jour le 20 janvier 2021.*

Pour de plus amples informations, veuillez consulter [coronavirus.ohio.gov](https://coronavirus.ohio.gov).

Pour obtenir des réponses à vos questions sur la COVID-19, appelez le 1-833-4-ASK-ODH (1-833-427-5634).

**Votre santé mentale est tout aussi importante que votre santé physique. Si vous, ou une personne qui vous est chère, ressentez de l'anxiété liée à la pandémie du coronavirus, de l'aide est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Appelez la CareLine COVID-19 au 1-800-720-9616.**

**Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [coronavirus.ohio.gov](https://coronavirus.ohio.gov)**